

Bonjour

La semaine passée fut chargée en évènements :

Dimanche 15 janvier, manifestation contre le projet d'interdire les artères de la capitale aux automobiles immatriculées avant 1997 et aux motos avant 1999, organisée par la FFAC, à laquelle l'UDELCIM participait.

Lundi 16 janvier manifestation organisée par la FFMC pour la même raison.

Mardi 17 janvier, émission sur radio Courtoisie (95,6) sur le thème de la liberté de circuler motorisé à la laquelle je participais ainsi qu'un représentant de la FFVE, le maire du 1^{er} arrondissement, 3 avocats et un scientifique qui a précisé que la **pollution automobile représente 2% de la pollution globale à Paris**.

Jeudi 19 janvier, la maire de Paris était l'invité de l'émission Bourdin Direct sur BFM. L'UDELCIM était présente mais parquée sur le trottoir d'en face, les CRS lui interdisant l'accès de l'immeuble qui abrite BFM. Bel exemple de démocratie et de liberté. Nous avons vu le maire arriver et repartir dans sa voiture avec chauffeur, sans pouvoir l'interpeller (seulement verbalement bien évidemment), elle qui répond aux journalistes que nous devons utiliser les transports en commun.

Vendredi 20 janvier, l'arrêté vient d'être publié, identique au projet que nous connaissions. Notre avocat, maître Patrick Tabet, ardent défenseur de notre droit de rouler libre, dispose de 2 mois pour l'étudier et déposer un recours devant le Tribunal Administratif de Paris, comme nous l'avons déjà fait le 25 juillet dernier pour l'arrêté précédent. [Voir ICI l'analyse de l'arrêté par notre avocat](#)

L'enquête publique à laquelle vous avez répondu est largement défavorable au projet. [Vous pouvez consulter le résultat officiel sur notre site ICI](#)

L'arrêté prévoit pour les véhicules dits de collection en carte grise collection une franchise de 3 ans. Qu'en est-il au delà ? à la FFVE de nous répondre, car la dérogation qui avait été obtenue par cette fédération est partiellement mise à néant maintenant.

Les actions conjuguées de l'UDELCIM, la FFAC, la FFMC font que la verbalisation est repoussée au printemps.

Alors chers amis qui conduisez des autos, des motos, des vélos unissons-nous car le combat continue.

A la mairie de Paris, on veut faire de nous, les jouets de l'idéologie dominante, mais nos actions sont efficaces et la verbalisation est repoussée de mois en mois, c'est la preuve que nous dérangeons.

Excellente semaine.

Amicalement.

Suivez notre action sur :

- notre site : www.udelcim.com
- Facebook : www.facebook.com/udelcim
- Twitter : twitter.com/udelcim



Michel ROMANET-PERROUX

Président

Tel : 33 (0)6 71 98 00 19